- L'aide au développement est un moyen important de promouvoir les droits de la personne, la démocratie et les principes de bon gouvernement. Plusieurs projets sont en cours d'élaboration au Canada pour amener les Chinois à réformer leurs structures juridiques, à rendre les procédures judiciaires plus transparentes et à adapter ces structures aux nouveaux besoins engendrés par la réforme économique. Parmi les projets que nous avons entrepris, signalons l'aide à la recherche sur les droits de la personne, l'assistance technique à la révision des procédures pénales pour mieux protéger les droits des accusés, la réforme du droit pénal et les échanges d'avocats. Grâce à l'accent que l'ACDI a mis récemment sur les droits de la personne et le développement démocratique dans son programme de développement, les fonds alloués à la coopération augmenteront.
- Un certain nombre de visites bilatérales de haut niveau effectuées depuis un an ont souligné l'importance des principes de bon gouvernement. Ainsi, le conseiller d'État, M. Li Guixian, et le ministre du Personnel, M. Song Defu, ont tenu à Ottawa en mai 1995, des discussions sur la réforme et la gestion de la fonction publique. La visite a aussi été l'occasion d'échanger des points de vue sur certaines questions qui dominent la politique chinoise, tels la corruption et l'abus de pouvoir, les problèmes structuraux des institutions gouvernementales et la réforme du rôle de l'État.
- Le ministre du Développement des ressources humaines d'alors, M. Lloyd Axworthy, a donné suite à ces rencontres durant sa visite à Beijing en juillet 1995, où il a discuté de l'expérience du Canada en matière de réforme de programmes portant, entre autres, sur le régime de pensions, l'adaptation de la main-d'oeuvre, la création d'emplois et l'enseignement. Le Canada et la Chine ont signé un protocole d'entente sur la formation et la gestion du personnel.
- Trois projets annoncés pendant la visite du premier ministre Chrétien en Chine en novembre 1994 sont maintenant à la dernière étape de leur conception; il s'agit de la formation des juges des tribunaux supérieurs, de l'aide à la mise en oeuvre en Chine de la loi sur les femmes, de la formation en matière de gestion des données statistiques.

Paix et sécurité

L'un des principaux volets de la politique étrangère du Canada est la promotion de la paix internationale et de la sécurité. Cela exige cependant la participation pleine et entière de la Chine, l'une des nations les plus puissantes et les plus influentes du monde. La Chine, qui possède le cinquième de la population mondiale, est membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et une puissance nucléaire possédant les formes actives les plus nombreuses du monde.